

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/112 *sf*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 20 juin 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Ménéghin Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Joël Zoppé, Christian Roux, Fabienne Croze, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jacqueline Bonato

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Marc Giraud, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Marie-Pierre Drain à Vincent Blanchard, Aymeric Faivre à Caroline Fiorucci, Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Béatrice Vial à Eric Bernard, Claude Girard à Alain Vidon, Philippe Vial à Alain Roche.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ORGANISATION DU POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE DU COL DE L'ARZELIER (CHATEAU-BERNARD)

La Communauté de communes du Trièves a souhaité interroger l'organisation de l'accueil touristique sur le territoire et ses perspectives d'améliorations. Suite à ce travail, l'Office de Tourisme Intercommunal organisera un accueil touristique central dans la future maison de Pays à Clelles qui sera tête de réseau de différents points d'accueil privés et publics sur le territoire.

La commune de Château-Bernard souhaite que le Point d'Information Touristique communal du Col de l'Arzelier soit intégré au Réseau Trièves Tourisme en 2023.

Ainsi, une convention d'organisation du Point d'Information Touristique sera signée entre la Communauté de communes du Trièves et la commune de Château-Bernard.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'organisation du point d'information touristique du col de l'Arzelier à Château Bernard et tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 26 juin 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le *6/7/23* et de sa publication le *6/7/23*